

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Prochaine réunion de la CDTIS

- Vendredi 30 juin 2023 à 16h30
- Ordre du jour :
 - Bilan de la saison 2022/2023
 - Préparation de la saison 2023/2024

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

- Commune de Saint Etienne sur Chalaronne pour un passage d'éclairage en LED du terrain municipal NNI 013510101. Dossier transmis à la ligue.
- Commune de Jassans pour un passage d'éclairage en LED des deux terrains municipaux NNI 011940101 et 011940102. Dossier transmis à la ligue.

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Eclairage du terrain d'Izernore NNI 011920102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du terrain de Veyziat 1 NNI 012830201 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain de Meillonas NNI 012410101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain de Nivigne et Suran NNI 010950101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

Fin du programme de la saison 2022/2023

Informations nationales

Modèle de formulaire utilisé par les membres de la CDTIS lors des vérifications initiales ou bisannuelles des éclairages.



DEMANDE DE CLASSEMENT FEDERAL D'UN ECLAIRAGE

E4	<input type="radio"/>
E5	<input type="radio"/>
E6	<input type="radio"/>
E7	<input type="radio"/>

Classement initial	<input type="radio"/>
Confirmation	<input type="radio"/>
Changement de niveau	<input type="radio"/>

1

FICHE D'IDENTITÉ

à remplir par le propriétaire

IDENTITÉ

Nom officiel de l'installation :

NNI (Numéro National d'Identification) :

District d'appartenance :

Ligue d'appartenance :

COORDONNÉES DE L'INSTALLATION

Rue :

Complément : Lieu-dit :

Code Postal : Commune :

PROPRIÉTAIRE/GESTIONNAIRE DE L'INSTALLATION

Nom du propriétaire/gestionnaire :

Rue :

Code Postal : Commune :

E-mail : Téléphone :

2

AUTORISATIONS / DOCUMENTS

à remplir par le propriétaire

- J'atteste l'exactitude des éléments ci-dessus et demande le classement fédéral.
- J'autorise la Fédération Française de Football et ses organes déconcentrés à renouveler le classement de mon éclairage à son échéance si aucune modification n'est intervenue.
- Je n'autorise pas la Fédération Française de Football et ses organes déconcentrés à renouveler le classement de mon éclairage à son échéance.

Nom : Prénom : Fonction :

Signature : Le :

DOCUMENTS À TRANSMETTRE

	Classement Initial C I	Confirmation de Classement C C	Changement de Niveau de Classement C N C
Formulaire complet signé avec relevé des mesures	✓	✓	✓
Etude d'éclairage (si pas d'avis préalable rendu)	✓	✗	✓

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Installateur : Date de création :

Type de sources lumineuses : IM (Iodures Métalliques) LED Autre

Marque des projecteurs : Température de couleur : Kelvin

Nombre total de projecteurs : Puissance par projecteur : watts

Alimentation principale : Secteur (EDF...) Groupe Electrogène Autre

Alimentation de substitution : Oui Non Si oui : Conforme Non conforme

IMPLANTATION DES PROJECTEURS

Longueur terrain (L) : mètres Largeur terrain (l) : mètres

Type d'implantation : Latérale Angulaire Derrière la ligne de but

Implantation symétrique : Oui Non ⇒ Si NON les champs ci-dessous sont à renseigner avec les mesures les plus défavorables

Latérale Nota : remplissez selon le ou les type(s) d'implantation coché(s) ci-dessus

Nombre de mâts : 1 2 3 4 5 6 7 8 Linéaire

Distance projecteurs / ligne de touche **d1** : mètres Hauteur de feu : mètres

Angle entre les projecteurs et l'axe longitudinal de l'aire de jeu : degrés

Angulaire

Nombre de mâts : 1 2 3 4

Distance projecteurs / ligne de but **d2** : mètres

Distance projecteurs / ligne de touche **d3** : mètres Hauteur de feu : mètres

Angle entre les projecteurs et le centre de l'aire de jeu : degrés

Derrière la ligne de but

Nombre de mâts : 1 2 3 4 Linéaire

Dans l'alignement de la surface de réparation

Distance projecteurs / ligne de but **d4** : mètres Hauteur de feu : mètres

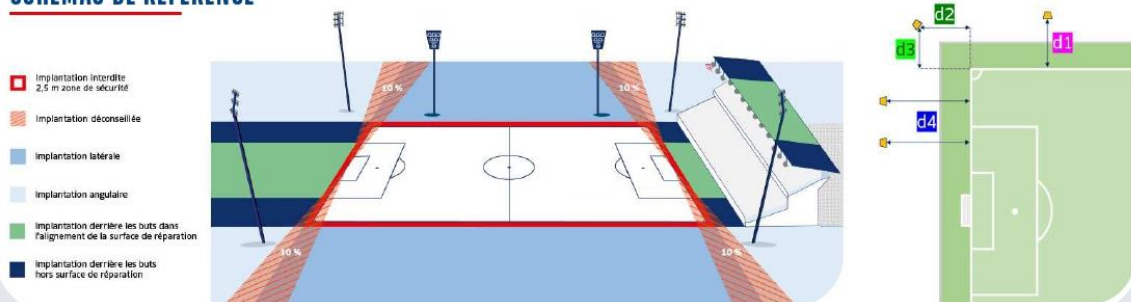
Angle au niveau de l'aire de jeu entre les projecteurs et la ligne de but : degrés

Hors surface de réparation

Distance projecteurs / ligne de but **d4** : mètres Hauteur de feu : mètres

Angle au niveau de l'aire de jeu entre les projecteurs et la ligne de but : degrés

SCHEMAS DE RÉFÉRENCE



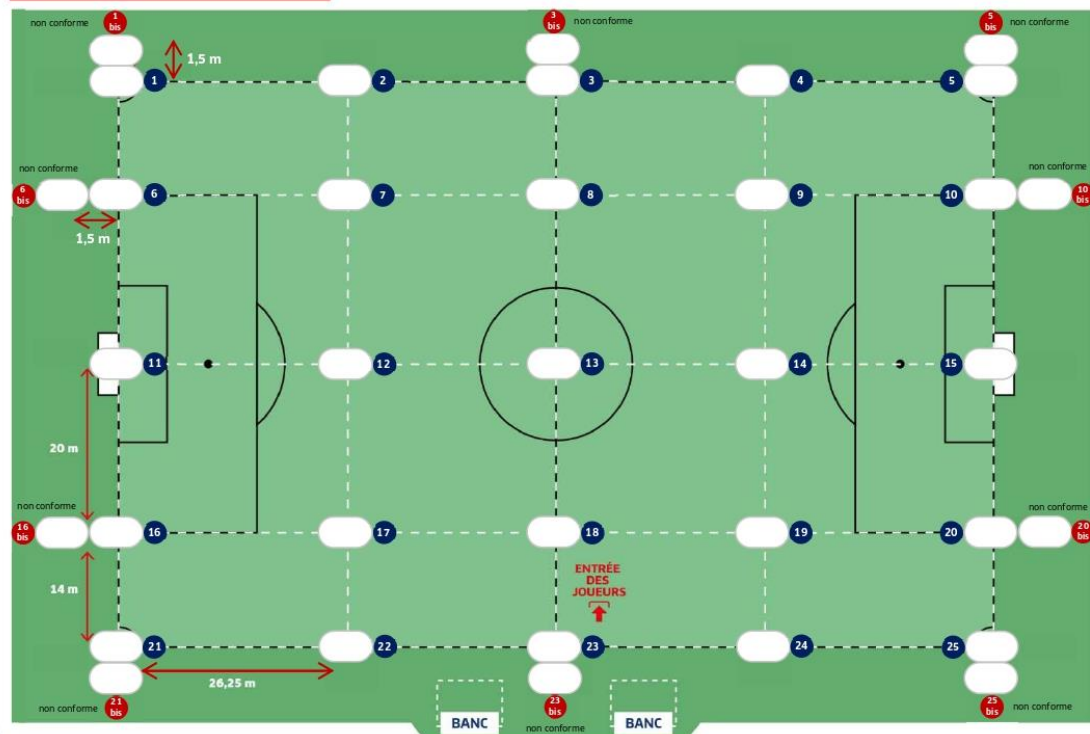
ÉTUDE D'ÉCLAIRAGE

Date de réalisation : Nom du projet :
(indicatif)GR max : (éblouissement)Inclinaison maximale au niveau du projecteur entre la verticale de la source et le point de visée : degrés

CONTRÔLE IN SITU

Date du contrôle : Nom/Prénom du contrôleur : Membre : CFTIS CRTIS CDTISNom de l'organisme de contrôle : (si besoin)Commentaires :
(si besoin)Signature/visa de la CRTIS : Luxmètre utilisé :
(marque, ancienneté,
dernier étalonnage)

MESURE DES ÉCLAIREMENTS HORIZONTAUX



CALCULS

Point le moins éclairé (EhMin) : 0Point le plus éclairé (EhMax) : 0

+	-	×	÷
---	---	---	---

 Total des 25 points (Σ) : 0
Eclairage moyen $\Sigma/25$ (EhMoy) : 0Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0,00Facteur d'uniformité EhMin/EhMoy (U2h) : 0,00Points bis : Non conformes

à ne pas contrôler pour E6 / E7

Pour la CDTIS : JF JANNET